



Source: pressecotedivoire.c

20 ans de prison et 208 millions à payer aux souscripteurs de l'opération 'Forex Trading', tel est le verdict prononcé le 30 juillet dernier à l'encontre de Kouakou Kouadio Nathan et Koukoyi Divine Segal, les deux responsables de "Gesem Groupe".

En effet, depuis octobre 2017, Kouadio Nathan et Koukoyi Divine Segal les deux responsables de "Gesem Groupe" ont utilisé le titre et la notoriété des pasteurs Patrick Yoro et Dieunedort Kandem pour promettre aux fidèles des églises de ces derniers mais aussi à d'autres personnes en Côte d'Ivoire et au Cameroun des profits de 300% par an dans une activité dénommée "Forex Exchange".

Après leur forfait, les souscripteurs ont porté plainte contre les deux pasteurs. Après un procès qui a duré de longs mois et un interrogatoire musclé des juges et de Mme le Procureur, ils ont reconnu avoir reçu plus de 208 millions des pasteurs et des souscripteurs du Cameroun. Répondant à d'autres questions, les deux prévenus ont clairement reconnu leur responsabilité entière et engagé celle des deux pasteurs.

A l'issue de cela, le juge les a condamnés à 20 ans de prison ferme et à payer 208 millions de francs CFA à leurs victimes notamment aux pasteurs Yoro et Kandem et les souscripteurs au

Cameroun.

Les deux pasteurs qui peuvent pousser un ouf de soulagement prévoient organiser une conférence de presse le vendredi 03 août 2018 pour donner plus de détails sur cette affaire.

Source: pressecotedivoire.ci
